

**Compte-rendu de la réunion du**  
**Conseil de quartier BACHUT-TRANSVAAL**  
**du 13 Janvier 2021 en visioconférence**



**1 – Présences :**

- 9 Personnes présentes**
  
- Élue référente** : Marie-Claude Durand

Réunion ouverte à 18h30

**Charte des conseils de quartier** : La nouvelle charte est toujours en discussion à la mairie centrale mais vous recevrez avant la réunion des « rapporteurs Charte » en visio, un exemplaire pour pouvoir faire remonter vos avis sur cette charte.

Mme P. se propose d'assister à cette réunion et de faire le lien pour recevoir vos commentaires sur cette charte en lui adressant un mail à l'adresse suivante :

**Projet APIC** : Porté par 3 conseils de quartier (Bachut-Transvaal, Plaine Santy, Montplaisir) 3 ou 4 boîtes à partage devraient être installées, une près de la Mairie une vers l'école Edouard Herriot pour Bachut-Transvaal, une à Plaine Santy et une à Monplaisir. Si le budget Apic est insuffisant une seule pour Bachut sera posée vers la mairie. Des animations, des rencontres, des actions culturelles, des jeux de piste pourraient être une bonne approche pour inciter les citoyens à utiliser ces boîtes.

Réunion mercredi 20 janvier à 18h halle Tony Garnier en présentielle.

3 membres représenteront le conseil Bachut-Transvaal.

**Collecte de Sang** : Vendredi 15 janvier 9h30 13h – 15h 19h30 seulement sur rendez-vous pris auprès de l'Etablissement Français du Sang)

**Page Facebook** : Mme X se porte volontaire pour alimenter et faire vivre cette page dès qu'elle aura les identifiants pour se connecter.

**Création d'une AMAP** : lien pour vous inscrire si intéressé : <https://forms.gle/YLeku48C1AxmMoZW9>

**Info** : Mme Chrystel Bertrand à fait part de plantation d'arbres square Bargoin et jardin de la Mairie et de la création d'un jardin de rue pour la rue Maryse Bastié.

Mme A. de l'association l'Or Vert a déposé les dossiers pour les composteurs.

Fin de la réunion 19h40

**prochaine réunion 16 février** 18h en visioconférence ou en présentielle sur inscription (10 personnes maxi) si la situation le permet.